



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Exploitants agricoles

Question écrite n° 49621

Texte de la question

M. Jean-Luc Reitzer attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur la situation des entrepreneurs de travaux agricoles, viticoles et forestiers au regard de la réforme du financement de la protection sociale. En effet, l'assiette des cotisations des entrepreneurs est particulièrement large car elle englobe tous les bénéfices sans distinguer ceux qui sont réinvestis dans l'entreprise de ceux qui rémunèrent le travail de l'entrepreneur. Il demande si le Gouvernement envisage une modification des règles fiscales à l'égard des entrepreneurs de travaux agricoles, viticoles et forestiers.

Données clés

Auteur : [M. Reitzer Jean-Luc](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49621

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1272